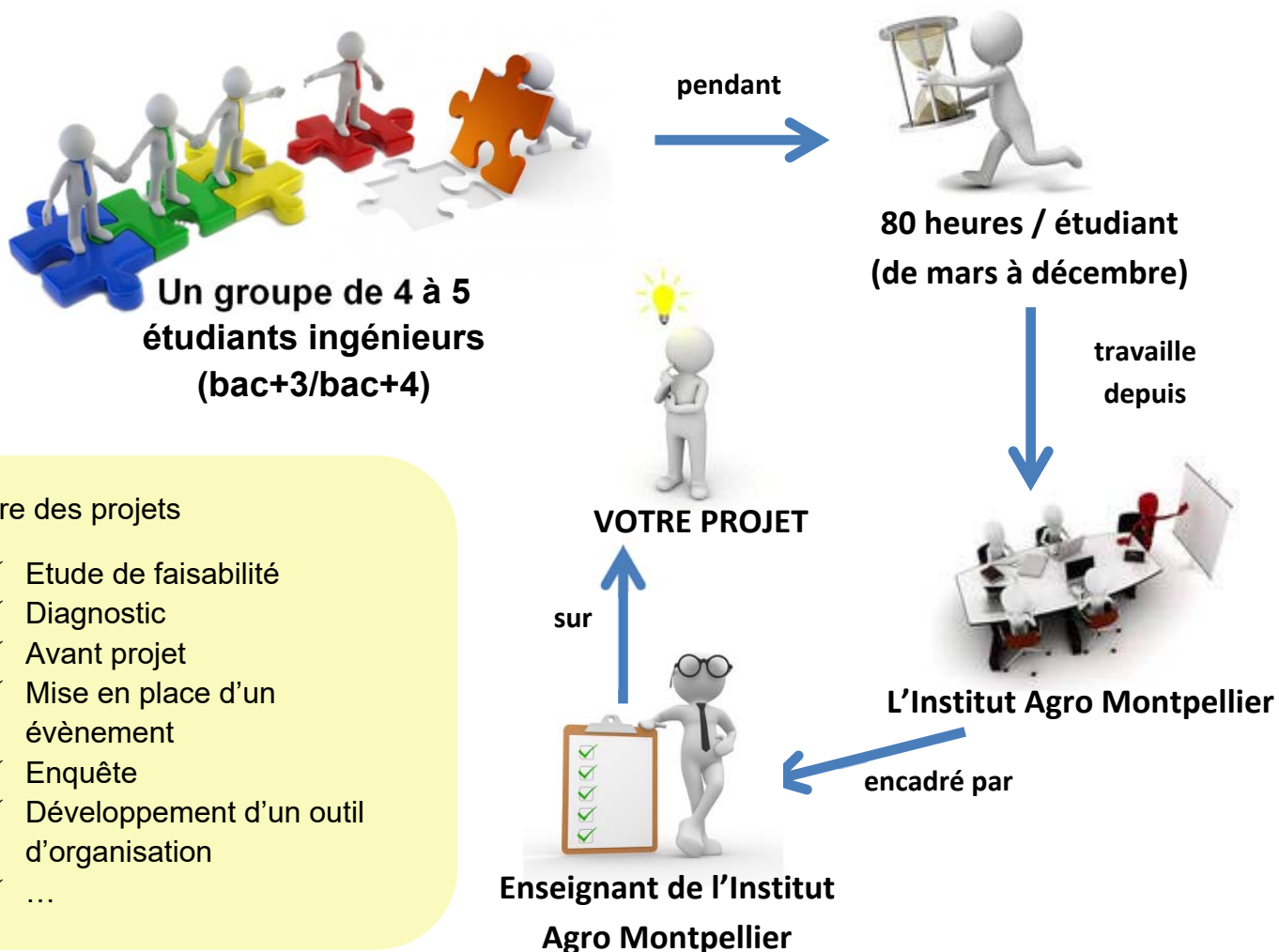


PRINCIPE DU PEI



Domaines concernés : agriculture, agro-écologie, agro-alimentaire, aménagement du territoire, gestion des ressources naturelles, viticulture-œnologie, ...

UNE COLLABORATION AUX BÉNÉFICES RÉCIPROQUES

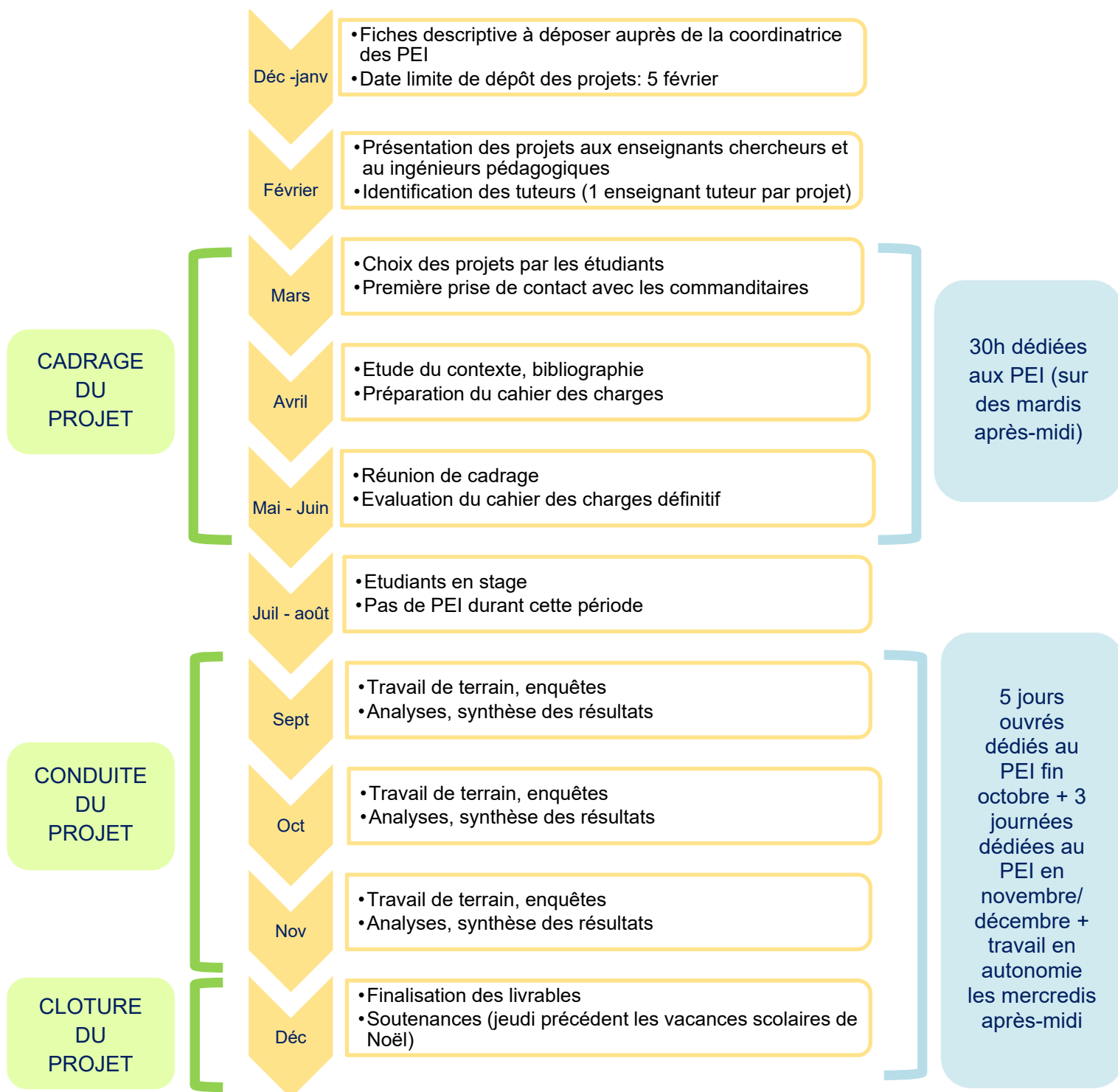
Pour les professionnels

- ✓ Faire réaliser un projet par une équipe d'étudiants jeunes et dynamiques
- ✓ Devenir un partenaire privilégié de l'Institut Agro Montpellier
- ✓ Participer à la formation des ingénieurs de demain
- ✓ Identifier de futurs stagiaires ou collaborateurs
- ✓ Enrichir son réseau professionnel en y intégrant des enseignants-chercheurs (tuteurs de PEI)

Pour les étudiants

- ✓ Travailler en équipe en mettant en pratique les savoirs théoriques acquis en cours
- ✓ Développer des compétences en gestion de projet
- ✓ Construire son projet professionnel et enrichir son CV
- ✓ Développer une posture professionnelle

DÉROULEMENT DES PEI



DÉJÀ PARTENAIRES PEI

Agribio 05, Chambre d'agriculture de l'Hérault, Château d'Yquem, Château Rieussec, DAVELE, DEMETER France, Ecoscience Provence, EPLEFPA de Castelnau de Lez, EPTB Gardon, Hostel Le Diablotin, INRAe, Institut français de la vigne et du vin, Label Green, Laboratoires Phodé, Mairie de Sussargues, Nestlé, Netafim France, Royal Canin, SCEA Vignes des deux soleils, Syndicat mixte du Bassin de Thau, ...
Plus de 90 % de satisfaction chaque année !

POUR DEVENIR PARTENAIRE PEI

Géraldine AUMASSON – coordinatrice -
geraldine.aumasson@supagro.fr - 04 99 61 29 84

L'institut Agro Montpellier
Équipe développement professionnel
Direction des services d'appui
Bâtiment 9 - 1er étage
2 Place Pierre Viala - 34060 Montpellier cedex 2